



Titre Professionnel

Agent de Maintenance des Bâtiments

NIVEAU 3 - CAP

Code RNCP : 42031
Echéance titre : 19/04/2031
Certificateur : MINISTÈRE
DU TRAVAIL DU PLEIN
EMPLOI ET DE L'INSERTION

MODALITÉS PRATIQUES

Admission

- Pré-inscription en ligne
- Validation par un conseiller
- Accompagnement à la mise en relation avec des entreprises

Tarifs

Financées par France Compétences et les OPCO, sans frais d'inscription et rémunérées en alternance. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Durée

6 mois à 1 an selon expérience

Lieu

Albi & chantiers école

Type de formation

Collective en présentiel

Langue d'enseignement

Français

Le Titre Professionnel Agent de Maintenance des Bâtiments prépare à réaliser des interventions de maintenance courante, de dépannage et d'amélioration à l'intérieur des bâtiments.

Polyvalent-e, l'agent de maintenance intervient sur les aménagements intérieurs, les équipements électriques, ainsi que les installations thermiques et sanitaires, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de prévention.

Pré-requis

- Maîtriser les savoirs de base : lire, écrire, comprendre des consignes techniques simples
- Avoir un intérêt pour les activités manuelles, techniques et le bricolage professionnel
- Être apte à travailler en sécurité dans un environnement de maintenance bâtiment
- Un premier projet professionnel dans le bâtiment, l'entretien technique ou la maintenance est recommandé

Objectifs pédagogiques

- assurer l'entretien courant d'un bâtiment ;
- réaliser des interventions techniques de premier niveau ;
- diagnostiquer des dysfonctionnements simples et intervenir en sécurité ;
- participer à la qualité, au confort et au bon usage des locaux ;
- rendre compte efficacement de ses interventions.

Métiers possibles

- Agent de maintenance des bâtiments
- Agent d'entretien technique

Suite de parcours possible

Après l'obtention du TP Agent de Maintenance des Bâtiments, les candidats peuvent envisager :

- Certifications ou habilitations complémentaires selon le projet professionnel
- Parcours complémentaire en maintenance, électricité, plomberie ou second œuvre



Titre Professionnel

Agent de Maintenance des Bâtiments



Rythme d'alternance hebdomadaire :
8 heures en cours,
le reste en entreprise

7/10

apprenants sont en emploi
salaré 6 mois après leur
sortie de formation



CONTACT

Téléphone

06 75 80 25 20

Email

contact@occitanie-business-
school.fr

Site internet

occitanie-business-school.fr



Accessibilité

Accès des publics en
situation de handicap et
présence d'un Référent
Handicap

PROGRAMME

- **Bloc #1 : Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment**
 - Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs, des revêtements intérieurs d'un bâtiment
 - Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures, des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- **Bloc #2 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment**
 - Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment
 - Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
 - Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- **Bloc #3 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment**
 - Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation sanitaire d'un bâtiment
 - Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
 - Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.

EQUIPES, MÉTHODES & OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Formateurs et formatrices issus-es du secteur du bâtiment et de la maintenance
- Pédagogie active basée sur la pratique
- Mises en situation professionnelle
- Travaux sur plateaux techniques
- Utilisation d'outillage, d'équipements et de supports techniques
- Apprentissage des gestes professionnels et des réflexes de sécurité
- Accompagnement individualisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION & VALIDATION

- La certification s'appuie sur les modalités prévues par le référentiel du titre professionnel.
- L'évaluation globale comprend notamment une mise en situation professionnelle ; un entretien technique ; un questionnaire professionnel ; un entretien final, incluant un échange sur le dossier professionnel.